

Ministère du Travail—Loi

J'espère bien que ces explications ont pu éclairer le député. Je puis lui assurer que si la version anglaise du nouvel article 4, comme de l'ancien d'ailleurs, comporte au moins deux fois le mot «shall», c'est probablement pour garantir à ceux qui regrettent la suppression de la *Gazette du Travail* que le ministère du Travail continuera de recueillir et de publier des statistiques, quoique pas nécessairement par l'unique biais d'une gazette du travail, ni nécessairement sur une base mensuelle. Voici je pense une explication qui devrait en fait répondre aux préoccupations et aux remarques constructives du député.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais remercier le ministre d'avoir essayé de m'expliquer ce qui avait motivé ma curiosité. A franchement parler, je suis encore perplexe, car si tout ce qu'il a dit est parfaitement exact, pourquoi alors ne pas faire entrer en vigueur le bill le 1^{er} juin de cette année? Le député n'aurait alors plus de problèmes et il ne serait plus soupçonné par des gens comme moi. Je vais laisser cette question en suspens, car elle ne constitue pas le principal sujet dont je veux parler.

Ce qui m'a frappé au sujet de ce bill est le double emploi dans la version anglaise du mot «shall». Le ministre vient de me faire savoir que cela figurait dans la loi précédente. Je pense que le second «shall» ne figurait pas dans la loi précédente:

... doit ... instituer et conduire des enquêtes sur les questions industrielles importantes au sujet desquelles il peut ne pas exister actuellement de renseignements satisfaisants.»

S'agit-il d'une partie nouvelle? Si elle ne l'est pas, c'est qu'il y a eu beaucoup de laisser-aller au cours des dernières cinquante années, depuis que MacKenzie King a commencé à siéger dans cette enceinte. Je signale tout simplement que le phrase «doit instituer et conduire des enquêtes sur les questions industrielles importantes» est lourde de sens.

● (1430)

M. Regan: Elle figure dans l'article précédent.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Dans les propositions que je vais présenter, il est donc mentionné clairement que le mandat de créateur d'emplois du ministère du Travail est plus important pour le pays que celui d'arbitre.

Notre pays a souffert terriblement depuis 50 ou 60 ans, parce qu'il n'y a jamais eu de suivi aux travaux effectués dans les divers secteurs du gouvernement qui pourraient nous aider à atteindre notre objectif ultime, c'est-à-dire à créer de nouveaux emplois. Tout le monde sait et tout le monde s'accorde à dire que le Canada ne manque de rien. A partir du moment où il commence à fréquenter l'école, chaque enfant est imprégné pendant le reste de sa vie de l'idée de la richesse du Canada dans tous les domaines. Et pourtant, nous sommes toujours handicapés par le fait que nous ne gérons pas très efficacement toutes ces richesses. La gestion intelligente des richesses porte plusieurs noms. L'un d'eux est: «stratégie industrielle».

Je connais un peu l'histoire de la période antérieure à 1914; je connais mieux les événements qui se sont déroulés au cours des années 20 et 30; et je puis dire que je connais très bien l'histoire des années 60. L'un des griefs des Canadiens à l'endroit des gouvernements, c'est qu'ils n'ont pas poussé assez

loin les travaux effectués ici et là, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'appareil gouvernemental, en élaborant une stratégie industrielle précise pour que le monde entier sache où nous allons.

Un facteur, que j'impute à l'échec des relations patronales—syndicales, c'est que, dans les décisions finales, le gouvernement ne semble jamais avoir son mot à dire. Les syndicats doivent connaître les débouchés qui existent. Ils doivent être en mesure de faire jouer tout le poids qu'ils ont dans les affaires publiques canadiennes—qui est considérable—pour améliorer de la situation de l'emploi pour les gens qu'ils représentent.

Par exemple, l'Association des géographes canadiens a publié, à titre de contribution à l'année du centenaire, un rapport dans lequel elle disait qu'il fallait que le gouvernement prenne sans délai certaines initiatives qui faciliteraient la mise sur pied de quatre nouveaux complexes industriels. Ceux-ci devaient être érigés afin de soulager le seul axe industriel dont nous disposons, celui qui longe le Saint-Laurent et va jusqu'à Windsor et Sarnia, lequel manifeste de toute évidence des signes d'essoufflement et de surpopulation. Le coût de la vie augmente tellement rapidement que les travailleurs se retrouvent sans emploi.

Depuis 20 ans, nous avons connu une série de crises que nous avons résolues à coup d'expédients. Tout ce secteur paie maintenant l'absence d'une planification visant à mettre l'accent sur l'exploitation de régions qui pourraient accueillir des complexes industriels et assumer leur part du fardeau tout en réduisant le taux de croissance dans les régions sur-utilisées.

Je ne citerai pas tous les complexes industriels en question, mais je veux que l'on comprenne bien que les gens de l'Ontario et du Québec ont beaucoup souffert de l'incurie gouvernementale depuis 25 ou 30 ans. La courbe de notre économie est à la baisse en Ontario, et il ne faut pas minimiser le danger qui menace la région du sud-ouest ontarien à l'heure actuelle. Si nous pouvions prendre au sérieux le bill et croire qu'un ministre du Travail va insister pour que soit respectée l'obligation que traduit le terme «doit» dans la mesure, si nous pouvions être convaincus que le ministre va faire en sorte que son ministère produise des études sur les questions industrielles, ce n'est pas seulement la population active mais tous les citoyens qui en profiteraient.

Je sais qu'on le fait dans une demi-douzaine de bureaux des ministères fédéraux. Je sais qu'on fait de même au niveau des gouvernements provinciaux, mais comme l'a démontré la Conférence de 1961 sur les ressources de demain, rien n'est prévu pour organiser tous ces efforts en vue d'élaborer une stratégie industrielle.

Chaque fois que des problèmes apparaissent, et particulièrement au cours des 20 dernières années, le gouvernement a toujours réagi par des mesures de réorganisation et la création de nouveaux ministères. On crée de plus en plus de ministères et ils font tous la même chose. Plus nous réorganisons, plus les problèmes s'aggravent. Les ministères sont si bien organisés dans leurs propres domaines qu'il n'y a aucune coordination entre leurs travaux. Nous pourrions obtenir de bien meilleurs résultats si nous disposions d'une puissante volonté politique qui puisse mettre en œuvre les excellentes suggestions des syndicats.